

A&M DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros

Siège social : 5 Ter, route de Maringues - 63720 Saint-Ignat

930 884 648 – Rattachée au Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 11.05.2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31.12.2025

L'an deux mille vingt-six,

Le 11.05,

A 9 heures,

Au siège social de la société **A&M DEVELOPPEMENT**, SARL au capital de 20.000 euros, divisé en 2.000 parts de 10 euros chacune, détenue à parts égales par Monsieur MARRA et Madame MARRA, ces derniers :

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2025 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par la gérance, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, ils donnent quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

Les associés **décident** d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la façon suivante :

ORIGINE

Bénéfice de l'exercice 139 euros

AFFECTATION

Réserve légal 139 euros
Reserve

SOLDE

0,00 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte "Reserve légale" s'élèvera à 139 euros.
Les capitaux propres de la Société seront quant à eux de 20.139 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 Code de commerce

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, constatent qu'aucune convention n'a été conclue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Monsieur MARRA, Gérant et associé de la société A&M DEVELOPPEMENT	
Madame MARA, associé de la société A&M DEVELOPPEMENT	

A&M DEVELOPPEMENT

5 Ter Route de Maringues
63720 SAINT-IGNAT
SIRET 93088464800013

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2025

GEXPERTIZ

EXPERT COMPTABLE

SARL au capital de 300 000 €

41, avenue de Châtel-Guyon 63200 RIOM

e-mail : cabinet@deneve.experts-comptables.fr

SIRET: 482 816 006 00027

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	4
Bilan simplifié détaillé	6
<i>ACTIF</i>	6
<i>PASSIF</i>	6
Liasse fiscale Réel simplifiée IS	8
Liste des Immobilisations	25

A&M DEVELOPPEMENT

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A&M DEVELOPPEMENT pour l'exercice du 01/07/2024 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	30 730,80 Euros
chiffre d'affaires	10 000,00 Euros
résultat net comptable	138,89 Euros

Fait à RIOM
Le 23/02/2026

Signature de l'Expert-Comptable

Gwénaél PERRIN



A&M DEVELOPPEMENT

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (18 mois)	Exercice clos le 30/06/2024 (00 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
Taux de marge commerciale	%	%		
+Production vendue	10 000		10 000	N/S
706200 PRESTATION DE SERVICE 20%	10 000		10 000	N/S
Production de l'exercice	10 000		10 000	N/S
Marge brute sur production (II)	10 000		10 000	N/S
Taux de marge brute sur production	100,00 %	%		
Marge brute globale (I + II)	10 000		10 000	N/S
Taux de marge brute globale	100,00 %	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 153		3 153	N/S
622600 HONORAIRES	2 300		2 300	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	566		566	N/S
627800 FRAIS BANCAIRES	232		232	N/S
627810 FRAIS EDI	55		55	N/S
Valeur ajoutée produite	6 847		6 847	N/S
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	68,47 %	%		
- Salaires et traitements	6 683		6 683	N/S
644150 REMUNERATION GERANT	4 500		4 500	N/S
644160 RSI MARRA ALEXANDRA	116		116	N/S
644161 RSI MAXIME MARRA	2 067		2 067	N/S
Excédent brut d'exploitation	164		164	N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,64 %	%		
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	164		164	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,64 %	%		
Résultat courant avant impôts	164		164	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	1,64 %	%		
- Impôts sur les bénéfices	25		25	N/S
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	25		25	N/S
Résultat net Comptable	139		139	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	1,39 %	%		

A&M DEVELOPPEMENT

Bilan simplifié détaillé

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (18 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations financières 261000 TITRES DE PARTICIPAT	19 800 19 800		19 800 19 800		19 800 19 800
ACTIF IMMOBILISE	19 800		19 800		19 800
Autres créances 445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS 445860 TVA S/FACT.NON PARVE	537 443 93		537 443 93		537 443 93
Banques, C.C.P., et autres disponibilités 512100 CAISSE EPARGNE	10 394 10 394		10 394 10 394		10 394 10 394
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	10 931		10 931		10 931
TOTAL GENERAL ACTIF	30 731		30 731		30 731

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (18 mois)		Néant	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	20 000 20 000			20 000 20 000
Résultat de l'exercice	139			139
CAPITAUX PROPRES	20 139			20 139
Fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	771 180 591			771 180 591
Autres dettes 444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI 445510 TVA A DECAISSER 455100 C/C MARRA MAXIME 455110 C/C MARRA ALEXANDRA 467200 EA2M	9 821 25 1 616 5 100 600 2 480			9 821 25 1 616 5 100 600 2 480
DETTES	10 592			10 592
TOTAL GENERAL PASSIF	30 731			30 731

A&M DEVELOPPEMENT

Liasse fiscale Réel simplifiée IS

Liasse fiscale Réel simplifiée IS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>A&M DEVELOPPEMENT</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																					
Adresse de l'entreprise <u>5 Ter Route de Maringues 63720 SAINT-IGNAT</u>																																																																																																																																																																																																															
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>3</td><td>0</td><td>8</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>										9	3	0	8	8	4	6	4	8	0	0	0	1	3																																																																																																																																																																																						
9	3	0	8	8	4	6	4	8	0	0	0	1	3																																																																																																																																																																																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>8</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u> </u> <u> </u>																																																																																																																																																																																																							
Exercice N clos le <u>31/11/2025</u>																																																																																																																																																																																																															
ACTIF																																																																																																																																																																																																															
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Autres *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>030</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>19 800</td><td>042</td><td>19 800</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>19 800</td><td>048</td><td>19 800</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td></td></tr><tr><td> Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td>068</td><td>070</td><td></td></tr><tr><td> Clients et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Autres * (3)</td><td>072</td><td>537</td><td>074</td><td>537</td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>10 394</td><td>086</td><td>10 394</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>10 931</td><td>098</td><td>10 931</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>30 731</td><td>112</td><td>30 731</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12">Exercice N NET</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>20 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>139</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td>20 139</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="8">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>771</td></tr><tr><td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>1 616</td></tr><tr><td>Comptes courants d'associés</td><td>173</td><td>5 700</td></tr><tr><td>Autres dettes</td><td>175</td><td>2 480</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>10 592</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>30 731</td></tr><tr><td rowspan="3">REMOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td>273 092</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>19 800</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		Fonds commercial *				Autres *	014	016		Immobilisations corporelles *	028	030		Immobilisations financières * (1)	040	19 800	042	19 800	Total I (5)		044	19 800	048	19 800	ACTIF CIRCULANT	STOCKS					Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)	068	070		Clients et comptes rattachés *				Autres * (3)	072	537	074	537	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	10 394	086	10 394	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II		096	10 931	098	10 931	Total général (I + II)		110	30 731	112	30 731	PASSIF												Exercice N NET												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126		Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134		Résultat de l'exercice	136	139	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I		142	20 139	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	771	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 616	Comptes courants d'associés	173	5 700	Autres dettes	175	2 480	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	10 592	Total général (I + II + III)		180	30 731	REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	273 092	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	19 800	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																																																																																																																																												
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																														
	Autres *	014	016																																																																																																																																																																																																												
	Immobilisations corporelles *	028	030																																																																																																																																																																																																												
	Immobilisations financières * (1)	040	19 800	042	19 800																																																																																																																																																																																																										
Total I (5)		044	19 800	048	19 800																																																																																																																																																																																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																														
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052																																																																																																																																																																																																												
	Marchandises *	060	062																																																																																																																																																																																																												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																																																																																																												
	Créances (2)	068	070																																																																																																																																																																																																												
	Clients et comptes rattachés *																																																																																																																																																																																																														
	Autres * (3)	072	537	074	537																																																																																																																																																																																																										
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																																																																																																																																												
	Disponibilités	084	10 394	086	10 394																																																																																																																																																																																																										
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																																																																																																																																												
Total II		096	10 931	098	10 931																																																																																																																																																																																																										
Total général (I + II)		110	30 731	112	30 731																																																																																																																																																																																																										
PASSIF																																																																																																																																																																																																															
Exercice N NET																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000																																																																																																																																																																																																												
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																													
	Réserve légale	126																																																																																																																																																																																																													
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																													
	Report à nouveau	134																																																																																																																																																																																																													
	Résultat de l'exercice	136	139																																																																																																																																																																																																												
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																																													
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																													
	Total I		142	20 139																																																																																																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																																													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																													
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	771																																																																																																																																																																																																												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 616																																																																																																																																																																																																												
	Comptes courants d'associés	173	5 700																																																																																																																																																																																																												
	Autres dettes	175	2 480																																																																																																																																																																																																												
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																													
	Total III		176	10 592																																																																																																																																																																																																											
Total général (I + II + III)		180	30 731																																																																																																																																																																																																												
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	273 092																																																																																																																																																																																																										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	19 800																																																																																																																																																																																																										
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																											
*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																															

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A&M DEVELOPPEMENT</u>		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice clos le		
		018		3,11,2,2,0,2,5		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
		Services *		217		
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			218	10 000
	Production stockée *				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	10 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	3 153	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244		
	Rémunérations du personnel *			250	6 683	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254		
			dont amortissement du fonds de commerce	255		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	260		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	9 836	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	164	
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				296		
Produits exceptionnels (IV)				298		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	25	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	139	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	139	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	25	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
			JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autres mcr	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 secdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art.39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	164	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	164		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2025

A&M DEVELOPPEMENT

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A&M DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	19 800	484		486	19 800	
TOTAL		490		492	19 800	494		496	19 800	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
	①	②	③	④	⑤				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : A&M DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
	Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683							
Autres immobilisations incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765							
TOTAL	770		775							
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
				2						
				3						
				4						
				5						
				6						
				7						
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780		
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982						
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)				982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter						
Déficits imputés				983						
Déficits reportables				984						
Déficits de l'exercice				960						
Total des déficits restant à reporter				970						
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS						326				
N° du centre de gestion agréé						388				
Montant de la TVA collectée						374	2 000			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	414			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Expert-comptables Janvier 2025 - Etat Préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise:A&M DEVELOPPEMENT.....		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..09/07/2024.. et clos le:31/12/2025		Données en nombre de mois 1 8	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / / /
Date de cessation			/ / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables, janvier 2025 - Etat préparatoire.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122025

SIREN

9 3 0 8 8 4 6 4 8

Dénomination de l'entreprise

A&M DEVELOPPEMENT

Adresse (voie)

5 Ter Route de Maringues

Code postal

63720

Ville

SAINT-IGNAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille MIALOT Prénom(s) ALEXANDRANom d'usage MARRA % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1000Naissance : Date 06/01/1986 N° Département Commune MOTLUCON Pays Adresse : N° 5 Ter Voie Route de MaringuesCode Postal 63720 Commune SAINT-IGNAT Pays FRANCETitre (2) M Nom de famille MARRA Prénom(s) MaximeNom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1000Naissance : Date 03/11/1980 N° Département 48 Commune MENDE Pays Adresse : N° 5 Ter Voie Route de MaringuesCode Postal 63720 Commune SAINT-IGNAT Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122025

SIREN

9 3 0 8 8 4 6 4 8

Dénomination de l'entreprise

A&M DEVELOPPEMENT

Adresse (voie)

5 Ter Route de Maringues

Code postal

63720

Ville

SAINT-IGNAT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

		N° 2065-SD 2025	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	09072024	et clos le	31122025
Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A&M DEVELOPPEMENT 5 Ter Route de Maringues 63720 SAINT-IGNAT			
SIRET	9 3 0 8 8 4 6 4 8 0 0 0 1 3	Mél : am.developpement63@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Gestion de fonds	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	164	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			
OUI	x	NON	
Si oui, indication du logiciel utilisé			
sage coala			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
GEXPERTIZ 41 avenue de Châtel Guyon 63200 RIOM		Tél: 0473382380	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 16022026	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Lieu : SAINT-IGNAT	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire	
Prestataire :		Maxime MARRA	
		Signature :	

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2025		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7	8
ALEXANDRA MARRA		1 000	2025					
5 Ter Route de Maringues 63720 SAINT-IGNAT								
Maxime MARRA		1 000	2025	4 500				
5 Ter Route de Maringues 63720 SAINT-IGNAT								
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVL T réalisée au cours de l'exercice						
		MVL T restant à reporter						
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2025)

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A&M DEVELOPPEMENT

du 09/07/2024

Adresse 5 Ter Route de Maringues 63720 SAINT-IGNAT

au 31/12/2025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2025 . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2025 . . 10	1 64
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire Maxime MARRA Gérant		À SAINT-IGNAT _____, le 16022026 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total							

2025	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 07		au 31 / 12 ou au titre de l'année N	Néant ☒
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

(2025)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

A&M DEVELOPPEMENT

[illegible]

CA20CHAAVA

A&M DEVELOPMENT

[illegible]

A&M DEVELOPPEMENT

Liste des Immobilisations

Liste des Immobilisations

A&M DEVELOPPEMENT

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Compte		TITRES DE PARTICIPAT										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette	
20240709 PARTS SOCIALES B2C ENERGII	Entrée09/07/2024	19 800,00			N.A.0,00						19 800,00	
Sous-total		19 800,00									19 800,00	
Total général		19 800,00									19 800,00	